

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00335 Numéro SIREN : 409 192 580 Nom ou dénomination : 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 2253

56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes

Le 29 JUILLET 2023

D 2023/2253

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 78 400 euros
Siège social : allée Bernard Palissy ZAC de Kerniol
56000 VANNES
409 192 580 RCS Vannes

**PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022 SOUMISE
ET ADOPTÉE**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 276.963,96 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice : 276.963,96 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 141.963,96 euros

Dividendes :

Dividendes, soit 135.000,00 euros

TOTAL 276.963,96 euros 276.963,96 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 137,55 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2023.

Il est rappelé que toute distribution de dividendes réalisée au profit d'associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France donne lieu au prélèvement à la source :

- des contributions sociales au taux de 17,2%.
- et d'un prélèvement au titre de l'impôt sur le revenu de 12,8 % sans abattement de 40%.

Les contribuables peuvent opter pour la soumission au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Cette option doit être exercée lors du dépôt de la déclaration et au plus tard avant l'expiration de la date limite de déclaration. Cette option est globale et vaut pour tous les revenus de capitaux mobiliers et plus-values des particuliers.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30/09/2021	140.140,00 €			
30/09/2020	165.002,60 €			
30/09/2018	80 007,20 €	-/-	-/-	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

La Société DUO FINANCES


Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Allée Bernard Palissy 56000 VANNES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 9 1 9 2 5 8 0 0 0 0 2 8

Néant ☐ *Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de VannesExercice N clos le,
30/09/2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement * D2023/2253	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 464
	Fonds commercial (1)	AH	AI	37 152
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 279
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 900
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	6 750
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	47 315
	TOTAL (II)	BJ	BK	114 862
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	152 444
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	235 696
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 167 028
	Autres créances (3)	BZ	CA	459 164
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	588 238
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	15 280
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	2 617 851
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 732 714
		CP	CR	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an

Clause de réserve
de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 78 400)		DA	78 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	193 630	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	7 840	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	722 725	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	276 963	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 279 559	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	358 551	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	522 987	
	Dettes fiscales et sociales		DY	285 364	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	8 080	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	278 171	
TOTAL (IV)		EC	1 453 155		
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 732 714		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 195 140
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	175	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 525 405	FB		FC	3 525 405	
	Production vendue { biens * services *	FD	583 185	FE		FF	583 185	
		FG	1 134 291	FH		FI	1 134 291	
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 242 881	FK		FL	5 242 881
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	60 682	
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 303 579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 873 890	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	30 868	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	850 611	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	27 151	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 187 954	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	28 470	
	Salaires et traitements*					FY	669 736	
	Charges sociales (10)					FZ	243 724	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	17 271
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	348
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 717	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 931 743
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	371 835	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 970	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 970	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 558	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 558	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 412	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	374 248	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	500	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 584	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 084	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 351	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 584	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 936	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 851)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	94 433	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 315 635	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 038 671	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	276 963	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	2 156
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	60 682
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			1 291			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 060			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			3 584			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				500		
Produits des cessions d'éléments d'actif				3 584		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le

29 JUIN 2023

D2023/2253

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Utilisation de l'affacturage :

- Retenues de garanties :	35 000€
- Compte courant factor :	1 189€

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 2 732 715 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 276 964 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Installations techniques : 6 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans

* Matériel de transport : 1 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 6 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 863	7 647		45 510
Immobilisations incorporelles	37 863	7 647		45 510
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	27 120	503		27 623
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	163 731			163 731
- Matériel de transport	9 209	1 521		10 730
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 552	6 528		47 080
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	240 612	8 552		249 164
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 565	6 750	2 565	6 750
- Autres titres immobilisés	600		600	
- Prêts et autres immobilisations financières	47 736		420	47 315
Immobilisations financières	50 900	6 750	3 585	54 065
ACTIF IMMOBILISE	329 375	22 949	3 585	348 739

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 647	8 552	6 750	22 949
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 647	8 552	6 750	22 949
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 585	3 585
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 585	3 585

Immobilisations incorporelles

Il a été créé en mai 2018.

Comptabilisation d'un mali de fusion en fonds commercial pour un montant de 37 153€ , suite à la fusion société Froid Climatisation Chauffage par acte du 31 mai 2018.

Affectation du mali de fusion

Actif comptabilisé chez Froid Climatisation Chauffage (confondue) fonds commercial	0€
Actif comptabilisé chez 56 Equipements Grandes Cuisines (confondante) fonds commercial	37 153€

Fonds commercial

30/09/2022

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	37 152
Total	37 153

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	710	5 183		5 893
Immobilisations incorporelles	710	5 183		5 893
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 414	1 929		25 343
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 109	3 964		157 072
- Matériel de transport	9 209	146		9 355
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 163	6 050		36 214
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	215 895	12 088		227 983
ACTIF IMMOBILISE	216 605	17 271		233 876

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 696 802 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 315		47 315
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 175 042	1 175 042	
Autres	459 164	459 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 280	15 280	
Total	1 696 802	1 649 487	47 315

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs Avoir à Recevoir	59 250
Total	59 250

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 78 400 euros décomposé en 980 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 453 155 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	175	175		
- à plus de 1 an à l'origine	358 376	100 362	258 015	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522 987	522 987		
Dettes fiscales et sociales	285 364	285 364		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 080	8 080		
Produits constatés d'avance	278 172	278 172		
Total	1 453 155	1 195 140	258 015	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

41 624

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	15 749
Dettes provisionnées pour congés à	47 413
Primes à Payer	23 000
Organisme sociaux, charges sur cong	17 633
Autres charges à payer	1 859
Etat autres Charges à payer	8 425
Total	114 079

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 280		
Total	15 280		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	278 172		
Total	278 172		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	583 185		583 185
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 122 946		1 122 946
Ventes de marchandises	3 525 406		3 525 406
Produits des activités annexes	11 345		11 345
TOTAL	5 242 882		5 242 882

Charges et produits d'exploitation et financiers**Transferts de charges d'exploitation et financières**

Nature	Exploitation	Financier
<i>Avantages en nature repas</i>	15 373	
<i>Remboursement IJ</i>	4 634	
<i>Rembt Assurance</i>	7 486	
<i>Remboursement GIF</i>	632	
<i>Refacturation Véhicule VOLVO à MG</i>	26 512	
<i>Refacturations Diverses TC</i>	6 046	
Transfert de charges d'exploitation	60 682	
Total	60 682	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 291	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 060	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 585	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		500
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 585
TOTAL	6 936	4 085

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 13,73 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	2	
Ouvriers	1	
Total	20	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Autorisation de découvert CMB	120 000
Utilisation de l'autorisation de découvert CA	50 000
Avals et cautions	170 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	170 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.